



Le Gouvernement pourrait généraliser la facturation électronique par ordonnance

Actualité législative publié le 08/12/2020, vu 802 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

Le Gouvernement pourrait rendre progressivement obligatoire la facturation électronique et la transmission dématérialisée de données à l'administration fiscale.

Un article additionnel au PLF pour 2021 prévoit d'autoriser le Gouvernement à prendre par voie d'ordonnance, dans un délai de 9 mois à compter de la publication de la loi de finances pour 2021, toute mesure nécessaire permettant la généralisation du recours à la facturation électronique ainsi que la mise en œuvre d'une obligation de transmission dématérialisée de certaines données à l'administration fiscale.

L'obligation du recours à la facture électronique serait mise en place progressivement selon les modalités suivantes :

- dès 2023, obligation d'accepter la réception des factures électroniques pour l'ensemble des entreprises ;
- entre 2023 et 2025, selon la taille des entreprises, obligation d'émettre des factures sous forme électronique.

La combinaison de la facturation électronique et de la transmission des données devrait permettre de procéder à des recoupements entre achats et ventes et, partant de mieux lutter contre la fraude fiscale, tout en rendant possible un pré-remplissage des déclarations de TVA.

Source : actualietsdudroit.fr

Pour plus d'infos : [La délivrance d'une facture est-elle obligatoire ?](#)

Voir aussi notre guide : [Créer et gérer un site de e-commerce 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Créer et gérer un site de e-commerce](#)
- [Réussir la création de sa SARL](#)
- [Récupérer une facture impayée](#)
- [Éviter les impayés](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)

- Comment ouvrir un site de e-commerce en 9 étapes ?
- E-commerce : est-on obligé de créer une entreprise ?
- Comment réaliser facilement un business plan en 4 étapes
- Quel est le meilleur statut juridique pour le e-commerce ?
- Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur ?
- Comment créer une SARL en 7 étapes ?
- Créer un site de e-commerce : les déclarations obligatoires
- Quelle est la loi applicable à un site de e-commerce ?
- E-commerce : faut-il encore déclarer son site à la CNIL ?
- Comment se mettre en conformité avec le règlement européen sur la protection des données personnelles ?
- Comment rédiger des conditions générales de vente ?
- Quelles mentions obligatoires pour un site internet (e-commerce) ?
- Comment protéger un nom de domaine ?
- Les professionnels ont-ils tous l'obligation de désigner un médiateur de la consommation ?
- Vente en ligne et fraude à la carte bancaire : qui est responsable ?
- Se faire payer par chèque : précautions à prendre